

BULLETIN
MUNICIPAL & vous !

LA FLOTTE

Solidarité et
dynamisme !

Printemps - Été 2010 |





EDITO

Un immense élan de solidarité

Xynthia, c'est le nom qui lui a été donné, a frappé au cœur de notre belle commune dans la nuit du 28 février 2010 à partir de 3 heures du matin.

Une mer en furie qui donnait l'impression de vouloir reprendre aux hommes ce qu'ils ont conquis voici près de 10 siècles, s'est acharnée durant deux heures sur ce centre bourg qui fait la fierté des flottais.

Le tribut à payer est très lourd. Sur le plan humain, nous déplorons la disparition de deux de nos amis. Madame Juliette PERRUY, 86 ans, qui, prise dans son sommeil, n'a pas été en mesure de sortir de son appartement du rez-de-chaussée du 1, rue du rivage et Léopold ROUSSEAU, l'enfant du pays, passionné de musique, de littérature, de navigation et aussi de météorologie, qui, de 2 à 3h30, a tenu son journal de bord comme un marin qu'il était. « À 2h, le vent souffle en rafales », écrivait-il, « à 2h30, le vent se déchaîne, c'est l'ouragan, à 3h, l'eau atteint ma maison », notait-il, « 3h30, l'eau s'engage à flot de toute part », ainsi se terminait le carnet de bord de Léopold, victime de cette gigantesque submersion.

Ces deux morts nous les pleurons et nous regrettons de ne pas leur avoir porté secours avant qu'ils ne succombent, étant dans l'ignorance de leur présence et de leur localisation exacte. Ce sont 2 morts de trop. Mais combien de personnes ont été sauvées des eaux par nos vaillants sapeurs-pompiers de Saint Martin, de La Flotte et de Sainte Marie ?

Dès 4h du matin, la grande chaîne de la solidarité se mettait en place, les secours s'organisaient et, durant 35 jours, ce sont près de 30 personnes qui ont travaillé sans relâche pour apporter leur aide aux sinistrés.

Les personnels de la mairie, services techniques et administratifs, n'ont pas ménagé leurs efforts. Le C.C.A.S., emmené par Marie-Thérèse ÉPAUD, était sur tous les fronts, servant des repas chauds gratuits durant une

semaine dans la salle des fêtes de la mairie, accompagnant et soutenant les plus éprouvés des sinistrés à leur domicile ou sur les lieux de leur relogement, Roger ZÉLIE et Michel ACHARD, travaillant d'arrache pied avec les agents de l'ERDF pour rétablir l'électricité chez les abonnés.

Quel bel exemple que cette chaîne de solidarité qui a permis à toutes celles et à tous ceux qui ont été touchés par ce mauvais caprice de la mer, d'être aidés et soutenus dans leur épreuve durant près d'un mois.

Sapeurs-pompiers, secouristes de la Croix-Rouge, agents d'E.R.D.F., bénévoles de toute part, sans oublier les propriétaires qui ont aidé au relogement des sinistrés, à vous tous, j'adresse mes remerciements et mes félicitations.

Une page noire de l'Histoire de La Flotte se tourne, et déjà nous nous projetons vers l'avenir. Le printemps est là et bientôt ce sera l'été, avec ses activités estivales, le port et les rues piétonnes animées, en un mot la saison.

Cette année encore, nous vous réservons de nombreuses manifestations qui seront, à n'en pas douter, éblouissantes. Le 65^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale sera exceptionnellement célébré en nocturne à partir de 21h30. La page des festivités vous en donne le détail. Ce sera un grand moment que cette soirée sur le port.

Enfin le 8 août, dans le cadre des manifestations « Sites en Scène » du Conseil Général de Charente-Maritime, sera donné un spectacle son, lumière et pyrotechnie de haut niveau sur le thème de l'ouvrage d'Antoine de SAINT EXUPÉRY « Le Petit Prince ».

Réservez vos soirées pour ces moments exceptionnels que nous organisons pour vous tous.

Je vous souhaite une bonne saison estivale 2010.

Votre Maire
Léon GENDRE



La Flotte ■ Bulletin municipal ■ PRINTEMPS - ÉTÉ 2010

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire) - Secrétaire de Rédaction : Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire) - Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot - Ont collaboré au Bulletin : Léon GENDRE, Simon-Pierre BERTHOMÈS, Michèle DROUIN, Hélène CASSIN, Gilbert ENAUD, Marie-Thérèse EPAUD, Philippe LE BARON, Éric LEM, Jacky OGER, La Maison des Jeunes, La Mission Locale de l'Emploi.

Photos : Mairie de La Flotte, Asbury, Jean-Marie CHAUVET d'ARCIZAS, Guénolé GANDOLPHE, Robert FRERE, Daniel DROUIN, Patrick BÉCAUD, Jacky OGER, Hélène CASSIN, Isabelle WAGON, Pascal POULIN, Hervé LIMAGE, la Chambre d'Agriculture, l'école Sainte Catherine, la Maison des Jeunes, Jacques COUTURIER/Christophe BOUQUIN.



04	La tempête du 28 février	
		Il neige à La Flotte 08
09	Les travaux structurants	
		Les travaux d'aménagement 11
15	Interview René Renaud	
		Les événements de l'hiver 2009 18
19	Les fêtes	
		Les écoles 22
25	La maison des jeunes	
		Le contrat d'insertion dans la vie sociale 27
28	La Banque alimentaire	
		La population de la commune 29
31	Calendrier des fêtes et animations	



Quai Sud



Ruelle des Ormes

L'ampleur exceptionnelle d'un phénomène connu

Dans la nuit du 28 février 2010 à partir de 3 heures du matin, l'ampleur exceptionnelle d'un phénomène climatique et marin a pris des proportions catastrophiques.

Sur les calendriers des marées était inscrit un coefficient de marée de 102, annonçant une hauteur de mer de 6,50 mètres. Des vents très violents et une dépression phénoménale ont provoqué une brusque montée des eaux de plus de 1,50 mètres de la hauteur annoncée.

Plus qu'un commentaire, les photographies sont plus explicites, prises par nos concitoyens, entre autre Guénolé GANDOLPHE, venu voir l'état de son commerce sur le port, de Robert FRERE venu constater l'état du port et de ses pontons et de bien d'autres personnes ...

Que tous ceux qui nous ont adressé des photographies en soient remerciés, elles permettront de « garder la mémoire » d'un moment fort de l'histoire de la commune.



Rue André Favreau



Rue Jean HENRY Lainé





Rue Charles Biret inondée



Rue Charles Biret bloquée



Parking du Clos Biret - entrée voitures



Promenade de la côte



Plage de l'Arnérault



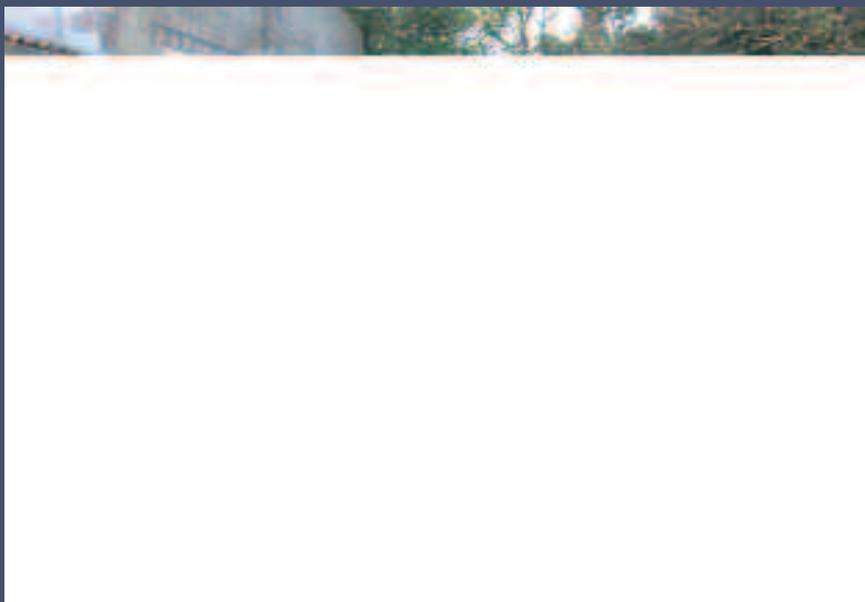
Plage de l'Arnérault



& vous !

LA FLOTTE

LA TEMPÊTE DU 28 FÉVRIER



Vivre avec la mer

Habiter une île sablonneuse dont le point le plus haut est de 19 mètres au-dessus du niveau de la mer n'a jamais été sans danger. Tous les historiens de l'île : KEMMERER, TARDY, DELAFOSSE en ont témoigné.

Dans une lettre au Phare de Ré, publiée le 17 mars 2010, Jacques BOUCARD, Président du Conseil de développement, nous l'a rappelé, redonnant au phénomène naturel du 28 février dernier son vrai nom traditionnel, bien connu des Vieux Rétais, qui n'est ni « Raz-de-marée », ni « Tsunami », mais « Vimer » (pour Vive Mer).

Des vimers, c'est-à-dire la concordance d'une grande marée et d'un vent violent, qu'il ne faut pas confondre avec un simple ouragan comme en 1999, l'île de Ré en a, très fréquemment et très régulièrement, connu :

Au XVII^e siècle, quatre ; au XVIII^e, trois dont celui de 1711, particulièrement dévastateur pour les salines dont la protection fut jugée totalement détruite par le pouvoir royal ; au XIX^e siècle, huit, le plus violent étant celui du 23 décembre 1820 qui provoqua, non seulement la destruction de la digue du Martray et l'inondation des champs de La Couarde et de Loix, mais aussi, à La Flotte, « l'envahissement par la mer de toute la côte depuis le port jusqu'au marais » écrit Baptiste BERNARD, « submergeant les rues de la Sauzaie, du Grenouillé

et de Milan » (qui était alors le nom de la rue André Favreau) « et obligeant les habitants à se réfugier à l'étage de leurs maisons tant la mer avait monté ».

Au XX^e siècle, deux vimers seulement en 1924 et en 1940 furent à déplorer (peut-être trois si l'on considère que les inondations de 1941 ont eu le caractère d'un vimer ce que les spécialistes du climat contestent). Les digues étant alors en fort bon état, ils firent peu de dégâts. Les photographies de l'époque montrent cependant beaucoup de rues submergées, des habitants en bateau au pied des maisons et la place des Tilleuls, à La Noue, inondée.

Phénomènes naturels, se répétant à intervalles irréguliers mais constamment au cours des âges, les vimers sont pour l'île de Ré une menace difficilement prévisible mais permanente.

On y a fait face dans le passé et il n'y a pas de raison qu'on ne puisse y faire face convenablement dans le futur. Mais, c'est une donnée majeure qu'on ne peut ignorer quand on cherche à définir la spécificité de l'île et les priorités des investissements qu'il faut y faire.

Éric Lem



Rue du Général de Gaulle
dans la nuit du 27 au 28 février

← 35 jours après →

Rue du Général de Gaulle
le lundi de Pâques, 5 avril

La neige à La Flotte

En Janvier une invitée de marque s'est installée sur notre commune dès cinq heures le mercredi 6.

Cette invitée en manteau d'hermine a paralysé quelques temps nos activités et nos déplacements et, si nos voies de circulation ont été rapidement dégagées, la neige a subsisté un peu plus longtemps dans nos champs et jardins.

Elle a su nous rappeler que nous ne sommes pas à l'écart des manifestations climatiques d'un hiver rigoureux et que nous sommes tributaires de dame nature.

Nous avons donc choisi de marquer cet événement en livrant à nos lecteurs quelques photos de lieux de notre village couverts du manteau blanc.



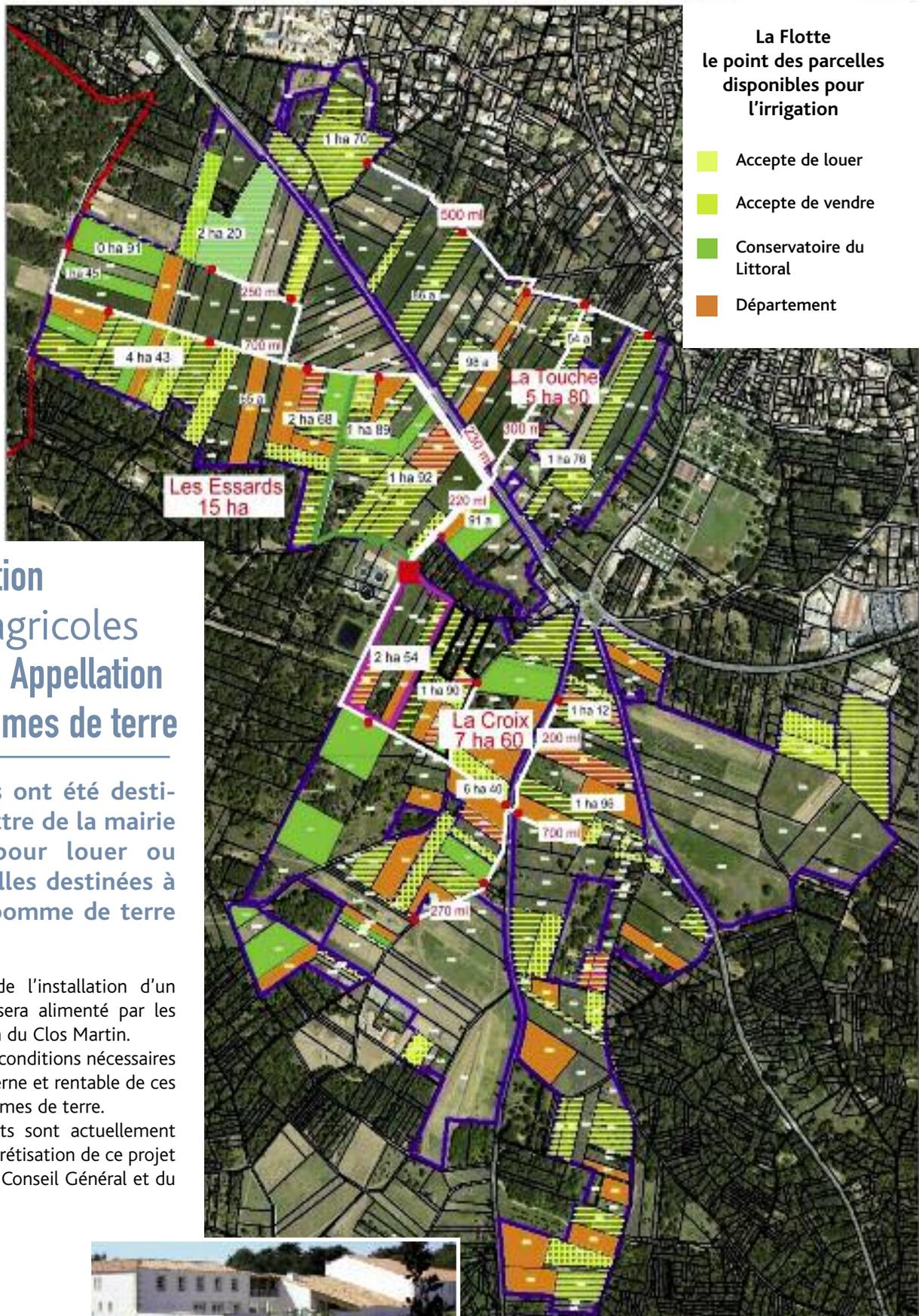


Des nouvelles de l'Éco quartier du Moulin de Bel Air

Le plan de masse est à ce jour dessiné par notre architecte urbaniste Bernard WAGON. À partir du mois d'octobre, les futurs propriétaires seront informés de l'attribution d'une parcelle sur laquelle la commune fera édifier leur maison dont ils seront pleinement propriétaires.

Dans notre prochain numéro du Bulletin Municipal, début Novembre, des informations complémentaires seront publiées à l'attention de nos administrés.





Station d'épuration du Clos Martin

Les rues : **Un chantier de trois ans**

Camille MAGUÉ, Gaston LEM, Gustave DECHÉZEAUX, cours Félix FAURE

Plusieurs fois centenaires, ces rues ont été aménagées pour la circulation des charrettes agricoles et des piétons. Nous y trouvons des fermes, comme le témoignent de nombreux portails, et des artisans. Qui se souvient du Forgeron - Maréchal Ferrand, rue Gaston LEM? De l'atelier de menuiserie du dernier charpentier naval, rue Camille MAGUÉ?

Aujourd'hui, cet espace est à partager par : les automobilistes, les vélos, les piétons de toutes conditions... Les urbanistes de l'époque n'y avaient pas songé.

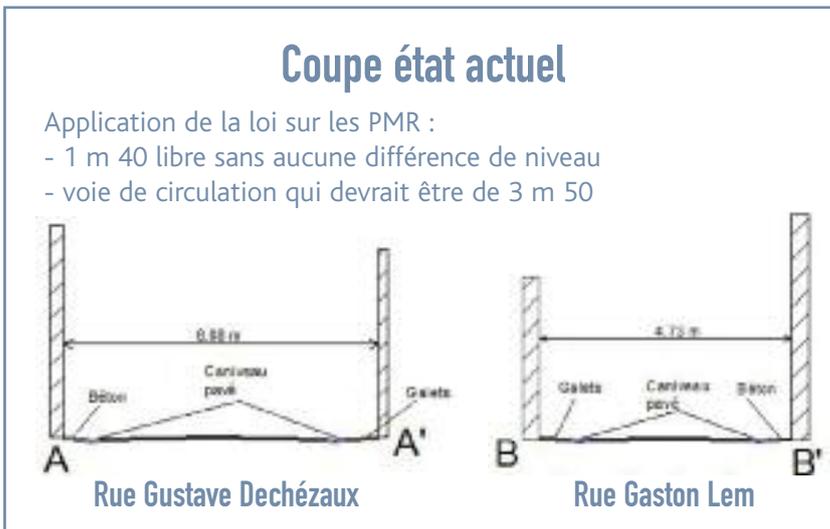
Dans des rues étroites, tout juste cinq mètres de large par endroits, l'urbaniste doit faire cohabiter tout le monde, les

habitants et les services attendus : les passages des automobiles (petites voitures, 4x4...), les vélos, les piétons, les services de livraison, les camions des ordures ménagères...

Les textes réglementaires et législatifs exigent que cet espace doit être partagé par tous :

1,40 mètre doit être consacré au piéton, en particulier au piéton à mobilité réduite, il reste donc 3,60 mètres pour les véhicules roulants.

Nous allons devoir partager cet espace d'une manière pratique, conviviale et cordiale. Gageons qu'au XXI^e siècle le pari est jouable et sera gagné.



Rue Camille Magué
OCTOBRE 2010 - MARS 2011



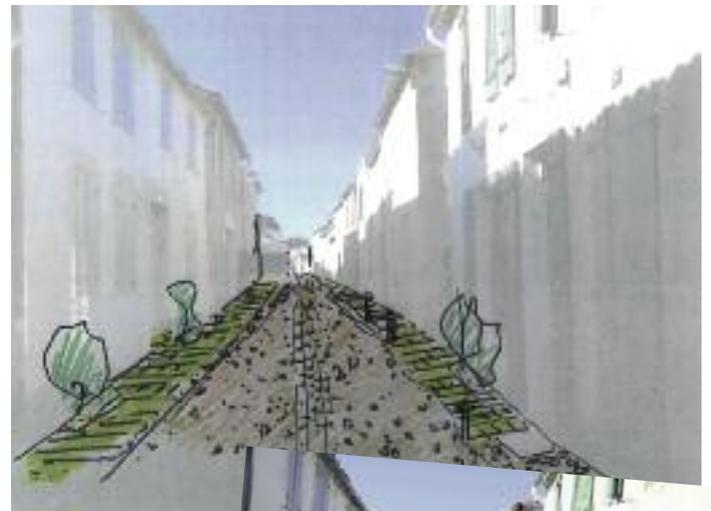
Cours Félix Faure
JANVIER 2013 - MARS 2013



Rue Gaston Lem
OCTOBRE 2011 - MARS 2012



Rue Gaston Lem
OCTOBRE 2012 - MARS 2013



Rue Gustave Dechézeaux
OCTOBRE 2013 - DÉCEMBRE 2013

Une Belle saison dans l'ovalie !



Le Sporting Club Rétais (SCR) a réussi une magnifique saison 2009/2010. Après sa victoire 41 à 0, contre Cherves Richemont, le dimanche 11 avril au stade de Bel Air, devant un public nombreux et enthousiaste, le SCR s'est assuré la montée en 2^e série avant le dernier match du championnat.

Au moment où ces quelques lignes sont écrites, il reste à jouer le dernier match avec Jarnac, le deuxième du classement. Toutefois, le résultat de ce match retour à Jarnac ne remet pas en cause la montée en division supérieure.

À l'issue de cette dernière rencontre à La Flotte, Alain LE MOTEUX, Président du SCR, semblait être un président heureux, au sourire rayonnant. Guillaume OTT, entraîneur joueur, a rempli son contrat pour cette saison. Il est satisfait de son équipe et nous précise que « *tout au long de l'année, les joueurs ont développé un bon esprit d'équipe, une solidarité et une envie de jouer ensemble* », il précise que « *rien n'est jamais acquis et l'assiduité aux entraînements doit être un effort constant pour réussir* ».



Le futur Club House



Le nouveau Club House arrive à propos pour recevoir les équipes de la division supérieure. Ce nouvel équipement vient achever « l'outil » mis à disposition du club de rugby pour permettre à ses équipes de s'épanouir dans leur sport favori. Ainsi l'Espace Bel Air remplit sa mission de lieu d'animation culturelle et sportive pour nos concitoyens de La Flotte ou des communes alentours.

Toute la population est invitée à l'inauguration de l'Espace Bel Air au cours du mois de septembre. Un match de démonstration se déroulera entre le SCR et le Stade Rochelais, grand frère dans « le monde de l'ovalie ». Cette manifestation sera présidée par Monsieur Le Président du Conseil Général, collectivité qui a soutenu financièrement ces équipements aux côtés de la municipalité.

Nous vous donnons donc tous rendez-vous en septembre pour honorer l'équipe du SCR lors de cette manifestation festive.

Interview de... René RENAUD

Le Bulletin Municipal poursuit, dans ce numéro, les rencontres avec les Flottais.

Aujourd'hui, nous sommes allés à la rencontre d'une personne bien connue dans la commune, René RENAUD, agriculteur à La Flotte. Après une vie très active au service de l'agriculture, il coule des jours paisibles dans sa ferme. Qui n'a pas vu les poules et les coqs de René picorer à l'ombre de l'abbaye ? Qui n'a pas dû freiner brusquement pour laisser les volatiles rentrer à la ferme ? Qui n'a pas évoqué les maisons de « la cabane sec » ?

Nous nous souvenons encore de sa tante Anna qui livrait le lait avec son âne et sa petite charrette, tout de noir vêtue avec sa kiche-notte. Et, son âne qui ne repartait pas s'il n'avait reçu le sucre de la maîtresse de maison.



René RENAUD, vous exploitez une des plus grosses fermes de La Flotte, pouvez-vous nous préciser depuis quelle époque votre famille se trouve sur les terres qui entourent l'abbaye des Châteliers ?

Mon Grand Père, Ernest RENAUD, est né en 1880 à l'Aiguillon-sur-Mer, de l'autre côté du Pertuis Breton. Enfant d'une fratrie de onze, il a quitté sa Vendée natale dès son plus jeune âge pour travailler en qualité de domestique au domaine de la Grainetière, propriété de la famille PENAUD de la GARLIÈRE. Il était plus particulièrement chargé des vignes.

Ma Grand Mère, Anna SALVY, est bretonne, née à Lorient en 1877. Elle travaillait à la maison du domaine en qualité de servante.

Après leur mariage, ils ont acquis la ferme au lieu-dit « Les HERTAUX » près de l'abbaye.

Depuis cette époque, la ferme est restée dans la famille, les terres cultivées par trois générations de RENAUD.

On parle souvent de « La cabane Sec » pour nommer ce lieu-dit, Pourquoi ?

Ce lieu s'est toujours appelé « Les HERTAUX ». L'expression de « La cabane sec » fait référence à une petite propriété, acquise entre les deux guerres par Monsieur Marius ARMANET,

ferronnier mécanicien, rue du Marché et ensuite sur le port.

Chaque fois que Marius ARMANET partait à sa propriété, il disait : « je vais à "La cabane sec" » et l'expression est restée chez les personnes qui l'ont connu. Mais, cela n'a jamais été le nom du lieu.

Vous avez exercé le métier d'agriculteur sur les terres familiales. Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

Mon Père, Ernest RENAUD, né à la maison en 1908, a vécu et travaillé toute sa vie sur ses terres et j'ai fait de même. Je suis né, en 1937,

dans la maison ainsi que ma sœur aînée Marie-Louise, épouse de Paul HÉRAUDEAU.

Nous allions à l'école à La Flotte, tantôt à pied, tantôt à vélo. Cela nous paraissait loin à l'époque. Maintenant, deux kilomètres, c'est bien peu.

J'ai fréquenté l'école communale jusqu'à l'âge de 14 ans. Ensuite, j'ai travaillé tout de suite à la ferme, tout en suivant les cours post-scolaires agricoles dans une salle communale à La Noue, sur la place.

En effet, en ce temps, les fils d'agriculteurs se retrouvaient autour de leur maître Monsieur Roland GUILLOIS qui a instruit bien des jeunes aux techniques agricoles et qui a laissé un souvenir impérissable à plusieurs générations.

D'ailleurs, au cours des réunions professionnelles à la Coopérative, nous l'appelions souvent « Monsieur Le Gouverneur de l'île ».

(NDLR. Instituteur de l'Éducation Nationale détaché au Ministère de l'Agriculture, Roland GUILLOIS a consacré toute son activité professionnelle d'après guerre à l'enseignement itinérant des techniques agricoles. Dans l'île, il réunissait les jeunes du canton Sud à La Noue et ceux du canton Nord à Ars. Laissez parler ceux qui ont suivi son enseignement, ils vous entretiendront de ses précieux conseils techniques, de sa modernité, de ses valeurs de solidarité, du respect de l'autre et de son humanisme, ...).



J'avais donc une journée de théorie par semaine que je mettais en pratique le reste du temps avec le concours de mon Père. Nous avons de longues discussions et des échanges de pratique et de théorie.

Mon Père avait reçu le savoir de son Père et il me transmettait le sien, renforcé par ses lectures de magazines et de livres spécialisés que nous confrontions avec la théorie. D'ailleurs, j'ai toujours enrichi mes connaissances par les livres et les magazines, en particulier « L'agriculteur charentais » et « Le paysan vigneron ».

Et après votre formation ?

J'ai été incorporé en 1957 au 16^e Régiment d'Infanterie, ensuite à Saint Maixent l'École avant de partir en Algérie où je suis resté deux ans à Alger à la Compagnie de commandement où j'étais chauffeur.

Au retour d'Algérie, j'ai travaillé à la ferme et j'ai poursuivi l'exploitation agricole après la retraite de mon Père.

L'exploitation agricole ?

J'ai cultivé jusqu'à quarante hectares en propriété et en location. J'avais cinq hectares de vigne, sept vaches laitières, trois génisses et un taureau. J'avais des prairies, des champs de blé et de luzerne pour les bêtes.

Ma tante Anna descendait à La Flotte vendre le lait. Mais à partir de 1958, j'ai adhéré à la Coopérative Laitière du Bois Plage qui a intégré la Coopérative de Surgères dans les années 1960.

Avec la culture de la vigne, nous faisons notre propre vin et le vendons. Mais, à mon retour du Service Militaire, j'ai adhéré très vite à la Coopérative Viticole créée depuis peu.

Très vite, après la guerre, mon Père et moi avons choisi de moderniser l'exploitation en acquérant du matériel mécanique, en commençant par de petites machines, avec le concours de la ferme DÉRAZE, de l'autre côté de la route et ensuite avec M.BIZIER de Nieul-sur-Mer.

Auparavant, nous possédions deux chevaux pour faire les travaux.

En 1957, nous nous sommes réunis à plusieurs agriculteurs pour fonder la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) afin d'acquérir du gros matériel. La commune a acheté et mis à disposition les hangars pour ce matériel. La coopérative existe toujours et est actuellement présidée par Louisa RATOUIT.

La commune élabore avec le concours de la Chambre d'Agriculture un projet d'irrigation de terre agricole, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) évoque le développement de l'agriculture sur l'île. L'agriculture a-t-elle un avenir ?

Certainement, la préservation de l'île se fera par le développement de l'agriculture. Encourager l'installation des jeunes est une bonne chose.

Mais, il faut protéger les cultures des dégâts causés par les lapins. Il y a beaucoup trop de friches. Les chemins de charrettes dans les champs ne sont plus entretenus ce qui pose des problèmes de sécurité en cas d'incendie.

De nombreuses friches sont des terres cadastrées pour l'agriculture, il y pousse des chênes verts, des ronces, des fougères... C'est-à-dire des « nids » à lapin. Il faut débroussailler, enlever ces chênes sauvages, ces ronces. La terre est un territoire qui doit s'entretenir et le développement du lapin sera limité.

Sur l'île les terres sont bonnes. Il ne faut pas les abandonner. Il faut reprendre la culture des asperges. C'est une culture rentable si elle est protégée des lapins et des voleurs.

Il faut faire une production diversifiée. La monoculture, comme la pomme de terre, épuise le sol et à terme la terre devient stérile. J'ai appris et pratiqué l'assolement. Je faisais deux ou trois ans de pomme de terre, ensuite deux ou trois ans de blé et enfin de la graine de luzerne. Ainsi, la variété des cultures permet au sol de se reposer et de se revitaliser.

Pour la plus grande joie des promeneurs, vous avez certainement la plus vaste basse-cour de La Flotte. Nous rencontrons des poules et des coqs bien loin de leur poulailler. Combien en avez-vous ?

Je ne veux pas vous mentir en vous donnant un chiffre précis, je ne sais pas exactement, mais cela doit avoisiner les deux cents bêtes. Elles me donnent des œufs, des poulets. Mais je ne tue aucune poule.

Les poules peuvent s'éloigner de leur poulailler, mais parfois, effrayées par des chiens qui leur courent après, elles ne reviennent plus et errent autour de l'abbaye.

Au cours de l'épidémie de grippe aviaire, il m'a été demandé de les rassembler. Je n'ai pas pu toutes les renfermer. Je les avais parquées sous un hangar entouré de grillage. Mais la plupart, devenues comme folles, se sont jetées contre le grillage de clôture. Je leur ai redonné leur liberté.

Par ses engagements, votre famille a beaucoup donné à la commune et au monde agricole. Pouvez-vous nous donner des précisions ?

Mon Grand Père et mon Père ont effectué plusieurs mandats de conseillers municipaux avec les maires Noël REMIGEREAU, Eugène CHAUFFOUR, Pierre BROCHARD et Guy MARGOTTEAU.

Cela leur prenait beaucoup de temps. J'ai été sollicité à plusieurs reprises. Mais, je m'occupais de la ferme, c'était ma priorité et avec les engagements dans les institutions agricoles, les coopératives entre autres, cela me laissait peu de temps.

(NDLR. René RENAUD parle avec beaucoup de modestie de ses engagements personnels. Pourtant, ils lui ont été reconnus par l'ensemble de la profession agricole et lui ont valu d'être distingué, le 8 décembre 1997, par l'attribution de la médaille de Chevalier du Mérite Agricole, remise par Jean-Pierre RAFFARIN, alors Président de la région Poitou-Charentes, au cours d'une cérémonie, à la Coopérative de Surgères,

Merci René RENAUD pour cette rencontre.





Le Repas de l'âge d'Or

Le repas de l'âge d'or s'est déroulé cette année le 27 novembre 2009 à la salle de la Base Nautique de La Flotte.

231 personnes ont honoré les invitations adressées aux personnes de plus de 70 ans.

Ce repas, servi par La Rochelle Réception, a été animé par Pierre VALRAY, le chanteur préféré des séniors.

À la fin du repas, M. Léon GENDRE, Président du CCAS, a félicité les Flottaises et Flottais qui ont célébré cette année leurs noces d'or, d'orchidée et diamant, ainsi que deux doyennes de l'assemblée âgées de 93 ans. De magnifiques bouquets de fleurs leur ont été offerts.



Les vœux 2010

Plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées à la Base Nautique le dimanche après-midi, 3 janvier 2010, pour fêter l'année nouvelle. Ce fut l'occasion d'honorer Evelyne BONNAUD et Geneviève DAVID pour leurs années de travail au service de la commune et de sa population.



Samedi 8 mai - 21h30



La célébration du 65^e anniversaire de la fin de la 2nde guerre mondiale



Samedi 8 mai, 2010, sur le port, sera célébré le 65^e anniversaire de la victoire des Alliés sur les troupes nazies qui occupaient la France depuis le mois de mai 1940. Le Conseil Municipal a voulu que cette célébration fasse l'objet d'une manifestation exceptionnelle qui se déroulera en nocturne à partir de 21h30, avec la participation du 519^e Régiment du Train.

21h30 : Monument aux Morts :

- Lever des couleurs,
- A l'étendard
- Dépôt des gerbes
- Sonnerie aux Morts et La Marseillaise
- Discours : Président des Anciens Combattants
Le Maire
- Chant des partisans (chorales), "Sans peur" (Harmonie Municipale),
Chant des marais (chorale), Magnifique soldat (Harmonie Municipale),
Nuit et Brouillard (chorales), Colonel BOGEY (Harmonie Municipale),
Fleur de Paris (chorales)
- Défilé autour du cours Félix Faure

22h30 : Feu d'artifice pyromusical (conception Jacques COUTURIER)

23h : Grand Bal animé par l'orchestre Pascal LOUBERSAC (thèmes : années 1940 à 1970 et compositions de Glenn MILLER .



Dimanche 8 août à partir de 21h30 sur le port de La Flotte

SPECTACLE « Le Petit Prince »

Hommage à
Antoine de SAINT EXUPÉRY

Pour sa troisième édition, le comité des fêtes de la Saint-laurent présentera, après le concert donné en première partie par l'Harmonie Municipale, un spectacle haut en couleur sur le thème de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry "Le Petit Prince".



© Editions Gallimard, 1946.



Avec la voix de Pierre Arditi

Cette œuvre écrite en 1943, un an avant la disparition en plein ciel de son auteur le 31 juillet 1944, est un conte célèbre écrit pour les enfants, mais dédié aux grandes personnes.

Le Petit Prince est une invitation au voyage, au pays de l'imaginaire.

Dans ce pays, les gerbes sont fleuries, les étoiles phosphorescentes, les comètes multicolores et les bouquets éblouissants : le feu d'artifice est force et tendresse au service du texte.

L'univers du Petit Prince se dessine en fresques de lumières et de feux sur l'écran noir somptueux de la nuit.

L'émotion vous emporte...

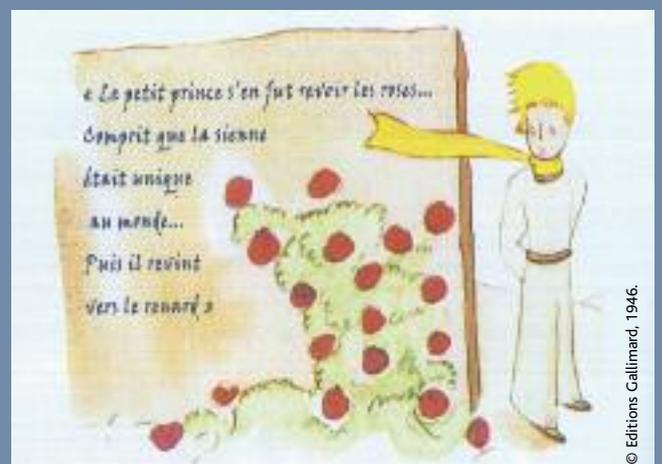
Un spectacle éblouissant, avec les voix de Pierre Arditi et de Pierre Maindron, les effets de lumière, et 50 minutes de pyrotechnie musicale signée Jacques Couturier, déjà auteur à La Flotte des spectacles du 400ème anniversaire de Québec en 2008 et de la Nuit Américaine en 2009

UN CONCOURS DE DESSIN

Dans le cadre du Spectacle "Le Petit Prince" un concours de dessin sera proposé aux élèves des classes de CM2 de nos écoles.

Le jury sera présidé par Mme Manolita Boucherie, Présidente de l'association des peintres et sculpteurs de l'île de Ré et de la galerie Sénac de Meilhan.

Le lauréat sera récompensé par un prix inédit : Un Feu d'Artifice offert par Jacques Couturier et tiré à son domicile le jour de son anniversaire.



© Editions Gallimard, 1946.

Spectacle conçu par Jacques Couturier avec l'aimable autorisation des Éditions Gallimard et de la succession Saint-Exupéry

Renouvellement du parc informatique à l'école élémentaire

Grâce à l'initiative de Philippe Damiens, trésorier de l'association des parents d'élèves, 10 700 € ont été débloqués par la municipalité de La Flotte et 2 000 € par l'APE pour renouveler le parc des ordinateurs de l'école élémentaire publique, soit 17 ordinateurs (écran, unité centrale, clavier et souris).

Le changement du parc existant était devenu nécessaire, les ordinateurs de la salle informatique ne fonctionnant plus ou étant obsolètes. La livraison a eu lieu en février 2010. Le marché a été souscrit auprès d'Accord Informatique à La Flotte, société qui assurera la maintenance.

À l'école élémentaire, les ordinateurs sont utilisés dans le cadre de l'enseignement général et des activités pédagogiques. Les activités proposées sont destinées à impliquer les élèves dans des situations de réflexion et d'action susceptibles de déboucher sur des apprentissages scolaires : traitement de texte, messagerie électronique, recherches sur Internet. Les écoliers, ravis de ce nouveau matériel, nous livrent leurs



Le maire entouré de mesdames Caroline Peletengeas et Sandra Humbert, présidente et vice présidente de l'APE

impressions : « Les ordinateurs s'allument plus vite, l'image s'affiche tout de suite » Arthur et Léa (CP), « Ils sont mieux, la salle est plus belle, les écrans plus grands et on voit mieux » Quentin (CM), « Ça ne "bug" plus quand on travaille, c'est plus rapide quand on va sur Internet » Méлина et Manola (CE2).



L'informatique à la maternelle

Les vieux ordinateurs, encore en état de fonctionnement, ont été récupérés par l'école maternelle, ordinateurs donnés en 2009 par le Conseil Général dans le cadre du plan AIRE (aide pour l'informatique en réseau dans les écoles).

« Les ordinateurs donnés par le Conseil Général avaient déjà beaucoup servi, explique Mme Rabaté, directrice de la maternelle. Ils tombent en panne les uns après les autres... ».

En classe passerelle, un ordinateur sert de support aux activités langagières.

En petite et en moyenne section, trois ordinateurs sont accessibles aux enfants dès l'accueil du matin. Les enseignantes utilisent des logiciels éducatifs adaptés au niveau des élèves.

La classe de Grande Section dispose de 4 postes : les enfants travaillent en ateliers pour des activités plus ciblées en fonction des programmes.

Gageons que les petits flottais seront bien préparés pour acquérir, en fin de CM2, le niveau 1 du B2I, Brevet Informatique et Internet, la validation du niveau 2 étant prévue en fin de 3ème au collège...



Le point sur la natation scolaire

Partie intégrante des programmes d'Education Physique et Sportive, la pratique des activités aquatiques en piscine est désormais inscrite dans les emplois du temps des élèves flottais de la Grande Section au CE2.

Dès 5 ans, les enfants se familiarisent avec le milieu aquatique. Les enseignants travaillent en collaboration avec les maîtres-nageurs pour organiser des activités ludiques permettant d'acquérir les compétences inscrites dans les programmes :

- en fin de cycle 2 (CE1), l'enfant doit être capable de se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres .
- en fin de cycle 3 (CM2), c'est le même objectif sur une distance de 25 mètres, avec plongeon et immersion.

Les parents sont sollicités pour aider à l'encadrement dans les plus petites classes et doivent pour cela obtenir un agrément de l'Education Nationale (test pratique), et pour aider à l'habillement.

La commune a prévu une enveloppe de 12 000 € pour financer cette activité en 2009 et 2010.

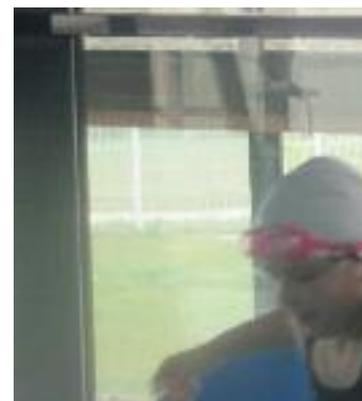
Calendrier année scolaire 2009/2010 :

1 séance de 35 à 40 minutes par semaine

De septembre à décembre 2009 : 26 CE1

De janvier à avril 2010 : 35 CE2

De avril à juin 2010 : 25 GS + 19 CP





1910 - 2010 : Les 100 ans de l'école Sainte Catherine !

Cette année scolaire marque un anniversaire important pour l'école Sainte Catherine qui fête ses 100 ans !

L'école propose une démarche d'enseignement et d'éducation spécifique, dans le respect des programmes scolaires officiels. L'effectif réduit de cet établissement permet un accueil particulier des enfants, une personnalisation de leur scolarité et un échange régulier avec leurs parents.

Nathalie CORGIER, la directrice, se tient à la disposition des parents qui souhaitent visiter l'école pour mieux la connaître.

ÉCOLE SAINTE CATHERINE - 14 rue du Général Leclerc
Tél. : 05 46 09 52 04 - cm.ste.catherine@free.fr



Quelques souvenirs de 1910, 1933, 1947, 1948, 2010. Si vous reconnaissez un membre de votre famille ou une de vos amies, ou si vous-même êtes sur une photo, faites le savoir à la rédaction du Bulletin Municipal, en vous adressant à la mairie.



Maison des Jeunes et des Associations



La Maison des jeunes et des Associations (MJA) se situe au cœur de l'espace Bel Air, complexe sportif de La Flotte en Ré.

Son activité principale est **l'accueil des jeunes de 12 à 17 ans**.

Pour l'année 2009 - 2010, Etienne et Amandine accueilleront les jeunes et les accompagneront sur des **activités sportives et culturelles**.

Ainsi, les deux projets phare cette année seront :

- le **journal de la MJA** dont le contenu sera **écrit, filmé ou enregistré par les jeunes** sur des sujets tels que le cinéma, la musique, les sports, la vie locale, etc. ;
- la **musique à la MJA**, dont le but est de permettre aux jeunes de **pratiquer, d'échanger ou de se rencontrer autour de répétitions ou d'improvisations musicales**.

Etienne et Amandine ont pour objectif d'inciter les jeunes à **devenir acteurs de leur temps de loisirs** en les impliquant directement dans l'organisation de ceux-ci.

Ainsi tout projet émanant des jeunes est considéré avec attention et **un accompagnement particulier peut être mis en place**.

La MJA c'est également un **Point Information Jeunesse (PIJ)** qui ouvrira à la rentrée scolaire 2010 et qui aura une vocation toute particulière pour **accompagner les jeunes dans leur projet de vie scolaire ou professionnelle**.

Les **modalités d'inscription** sont très simples : une fiche renseignant la situation familiale avec les contacts des parents, une fiche de renseignement sanitaire et une adhésion à l'année.

Espace Bel Air
Route de La Noue
17630 La Flotte

HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE SCOLAIRE :

12 - 14 ans : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h - mercredi et samedi de 14h à 18h

15 - 17 ans* : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h - mercredi et samedi de 18h à 21h
1 vendredi / mois de 18h à 22h

HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE VACANCES :

12 - 14 ans : lundi à vendredi de 9h à 12 et de 14h à 19h
Possibilité de repas le midi

15 - 17 ans* : mardi à vendredi de 18h à 21h - samedi de 14h à 19h
Possibilité d'accueil en journée la semaine

** Horaires appliqués à partir du 1er avril 2010*

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

Etienne (Directeur) et Amandine (Animatrice) - Tél. 05 46 35 34 03 ou 06 63 35 44 48
mail : mja17@orange.fr - www.mja17.com - Facebook : Mja La Flotte

MJA

Maison des Jeunes

Les gens se demandent souvent ce que signifie MJA et ce qu'il s'y passe.

Ce lieu est, la majeure partie du temps, un accueil de mineurs de 12 à 17 ans : une Maison des Jeunes comme il en existe beaucoup en France.

Durant ces temps d'accueil, une équipe professionnelle (Etienne, directeur et Amandine, adjointe) accueillent les jeunes et les accompagnent dans ce tumultueux parcours qu'est l'adolescence.

Ils s'efforcent de les amener à mieux se rendre compte de ce que représente ce monde adulte qu'ils envient tant et qu'ils essaient de rejoindre plus ou moins rapidement selon les personnalités.

À grand renfort d'activités culturelles ou sportives, de discussions en tête à tête ou de grands débats, d'interdiction pure et simple ou de tolérance confiante, l'équipe amène les jeunes à se questionner sur ce que représentent la citoyenneté, l'amitié, l'éducation, le travail, l'alcool, les drogues, internet, la communication, etc.

Vous l'aurez compris, les centres d'intérêts des jeunes sont aussi variés qu'ils sont éphémères. C'est pour cette raison que la ligne conductrice (projet pédagogique) qui doit régir cet accueil se doit d'être souple sans être lâche.

L'équipe a donc construit son projet autour d'un journal, le Journal de la MJA, qui se veut ouvert sur tous les sujets tout en restant sous contrôle des adultes. Grâce à ce journal, les jeunes participent à la vie locale sous



INTERVIEW DE THOMAS ET DES DINGUEURS



VICTOR, UN DES PRESENTATEURS DU JOURNAL DE LA MJA

couvert d'un statut de journalistes. Ce statut les aide à se mêler aux adultes et à les observer, les interroger, les analyser pour se fabriquer une réflexion et un mode de pensée autonomes.

Ces journalistes en herbe ont ainsi participé à des événements sportifs tels que le Rémix et la Fête des Associations, ils sont en tournage avec l'association de hip-hop Amalgam et avec la CdC pour couvrir le projet inter-centres de loisirs sur les arts de la Rue.

Mais cette ligne conductrice se veut souple et même si certaines envies des jeunes peuvent s'y intégrer, comme la cuisine pour laquelle une rubrique spéciale a été créée, d'autres envies prennent vie au local tout simplement sous forme d'activités indépendantes.

Ainsi, les jeunes sont allés se dégourdir les jambes (même si la formule est plus appropriée pour les animateurs...) à la patinoire au cours des vacances de Février. Cette envie est venue suite au déplacement sur la patinoire installée aux Portes fin 2009. Ou encore cette leçon de skateboard,

demandée par quelques jeunes suite à l'installation de la rampe en face du local qui a pu se faire en partenariat avec l'association 3'6 Trip de La Rochelle. Cette notion de partenariat



COURS DE SKATE AVEC L'ASSO 3'6 TRIP

est importante à la MJA. Car, contrairement à ce que beaucoup pensent, le « A » de MJA ne signifie pas Adolescents mais Associations.

Cette Maison est aussi celle des Associations. Les locaux, rappelons-le, appartiennent à la Mairie de La Flotte et il est donc logique que cette salle puisse servir à tous lorsque cela est possible.

L'équipe de la MJA s'efforce donc d'entretenir ce partenariat avec les associations locales telles que le Club de Surf, le Karaté Club, les Dogs Riders, les RFO, etc.

Certains y trouvent un lieu proche de leurs propres locaux qui permet d'alléger l'organisation de manifestations importantes pour leur vie associative, d'autres y trouvent un lieu équipé du matériel nécessaire pour l'organisation d'AG ou autres grandes réunions.

Enfin ce local sert également à certains de lieu de travail en dehors des temps d'accueil de jeunes. Et même si Etienne et Amandine sont présents sur ces horaires, la pause café en commun contribue à entretenir la bonne entente et la communication entre les associations.

Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Quels bénéficiaires ?

Tout jeune de 16 à 25 ans révolus (soit jusqu'à son 26^{ème} anniversaire) rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et sociale, peut bénéficier à sa demande, d'un accompagnement personnalisé sous la forme d'un contrat d'insertion dans la vie sociale.

Quel est l'objectif visé ?

Le CIVIS a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion dans un emploi durable ou dans leur projet de création ou de reprise d'une activité non salariée. L'accompagnement personnalisé proposé est adapté aux difficultés rencontrées, à la situation du marché du travail et aux besoins de recrutement. Il vise à lever les obstacles à l'embauche et à développer ou restaurer l'autonomie des jeunes dans la conduite de leur parcours d'insertion. Il peut comprendre des mesures d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expérience professionnelle.

Quelles sont les caractéristiques du contrat ?

Le CIVIS est signé, d'une part, au nom de l'État, par la mission locale et, d'autre part, par le jeune. Il mentionne les actions destinées à la réalisation du projet d'insertion professionnelle ainsi que l'obligation pour le jeune d'y participer. Il précise la nature et la périodicité, au moins mensuelle, des contacts entre la mission locale et le bénéficiaire. Le CIVIS est conclu pour une durée d'un an. Il peut être renouvelé pour une durée maximale d'un an lorsque l'objectif d'insertion professionnelle n'est pas atteint.

Quel est le montant de l'aide qui peut être versée au jeune ?

Le titulaire du CIVIS (s'il est âgé d'au moins 18 ans) peut bénéficier d'une allocation qui lui est versée pendant les périodes où il ne perçoit, ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation, dans la limite de 1.800 € par an.

Qui contacter ?

- **Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis**
Tél. : 05 46 27 65 20 – contact@mission locale.com
- **Permanences sur l'île de Ré**
(conseiller référent : Bénédicte BECONNIER)
- À Sainte Marie de Ré le mardi de 9h à 12h
au **Point Relais Pôle emploi**
- Au Bois Plage le mardi de 14h à 17h à **Ré-Clé-Ré**

OBJECTIF CITOYEN



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans. Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans*, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical...

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

- Mail : bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr
- Tél. : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.24.50
- Courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :

www.ac-poitiers.fr/eleves/pcitoy

* de 50 à 92 ans, prendre contact auprès de la BCAAM, Caserne Bernadotte – 64023 PAU CEDEX

Ré Solidarité – Banque Alimentaire

Face aux difficultés rencontrées par des familles rétaises, des habitants de l'île, membres du Lion's Club, se sont réunis pour fonder une association RÉ SOLIDARITÉ afin de leur apporter un soutien.

RÉ SOLIDARITÉ œuvre avec la BANQUE ALIMENTAIRE de Charente-Maritime pour apporter une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité à la suite d'une maladie, d'une séparation, de la perte d'emploi, d'une difficulté importante...

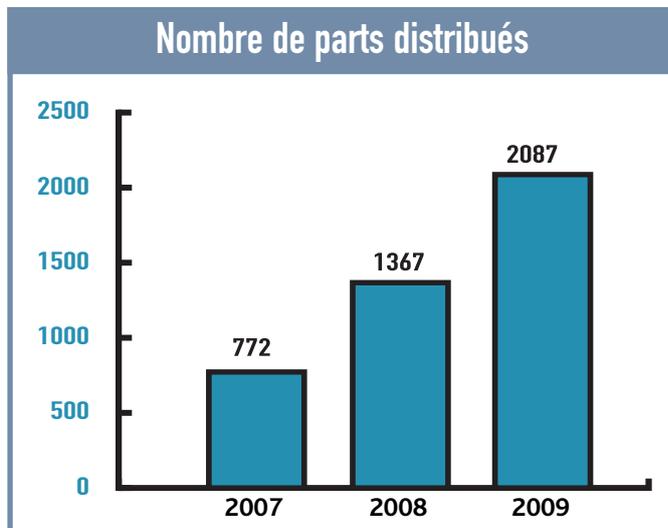
Deux fois par mois, le premier et le troisième mercredi du mois, un camion, avec deux bénévoles de RÉ SOLIDARITÉ, se rend au siège départemental de la BANQUE ALIMENTAIRE et vient déposer à La Flotte les denrées fournies par la Banque.

Ces denrées proviennent des dons reçus au moment des collectes annuelles réalisées par les bénévoles aux portes des supermarchés et des dons des grandes surfaces directement à la Banque.

Ces jours-là, les C.C.A.S. de chaque commune se retrouvent à 10h00 à la Base nautique de La Flotte pour décharger le camion et répartir la nourriture selon les besoins de chaque commune.

Une véritable plate-forme de la solidarité s'est ainsi installée à La Flotte où les membres de RÉ SOLIDARITÉ peuvent apporter leur soutien aux C.C.A.S. de l'île de Ré.

L'association RÉ SOLIDARITÉ a besoin de votre concours et de votre soutien, car les années se suivent et les nombres de parts distribuées sont en augmentation dans toute l'île (en 2008 : + 43%, en 2009 : + 34%). Le premier trimestre 2010 poursuit la même progression.



Les personnes rencontrant une gêne momentanée sont invitées à contacter le C.C.A.S. de la commune ou l'Assistante Sociale du Secteur pour bénéficier de ce soutien.



L'attente...



Arrivée du camion



Déchargement du camion

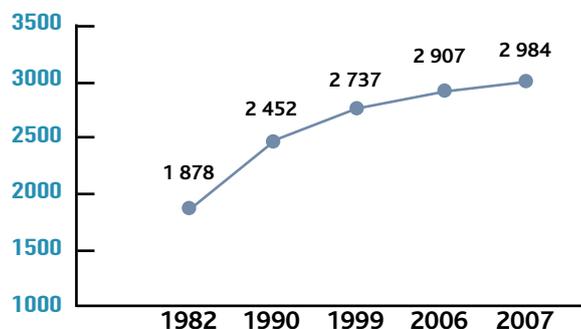


Mise en place par Françoise



Voitures prêtes à partir

Évolution de la population de La Flotte



La population de la commune

La population est définie par un décret du 8 juin 2003 et fait référence au recensement de la population. La population totale de La Flotte est toujours en augmentation. La population légale de La Flotte, comptée par l'INSEE pour l'année 2010, fait référence au recensement de 2007 et s'élève à 2 984. Elle devrait passer les 3 000 habitants au cours de l'année.

CARNET DE L'ANNÉE 2009

Naissances

Né(e) le	Naissances
02/01/2009	LARIVIERE Matéo
11/01/2009	ROBINEL Djahanne
21/01/2009	DA SILVA BARRACA Eva
12/02/2009	GIBARU Tyffen
28/03/2009	NOVKOVIC Marius
03/04/2009	DUGUE Lino
12/04/2009	JOUBERT-GUARINOS Simon
24/06/2009	PINAUD-JEANNET Nina
29/06/2009	GOBIANT Sarah

Naissances

Né(e) le	Naissances
10/07/2009	PINCOT Linette
25/08/2009	GUERIN Valentine
07/09/2009	VIRONDEL Jade
08/11/2009	PIGNON Noa
03/11/2009	OTT Lila
09/11/2009	CHASQUEIRA Edouard
10/11/2009	CREGUT-TRAORE Biba
13/11/2009	BERGERON-CHOPPIN Charly
28/11/2009	DESITTER Titouan

Mariages

PENISSON Henri & DANIÉLO Monique	21 mars
BERTRAND Jean-Marc & JAVAUX Christiane	2 mai
THOMAS Stéphane & SALELLES-SAR Sabrina	9 mai
MARQUET Michaël & DORNIER Alexandra	16 mai
PELE Bruno & SIRET Christelle	23 mai
CUEILLE Florian & BERJON Catherine	30 mai
DEVEULDRE Marc & TAITON Jessica	30 mai
GUILLORY Eugène & MONTEL Evelyne	2 juin
CADIOU Emmanuel & DENIAU Nathalie	6 juin
LÉCUYER Anatole & DEROUET Amélie	20 juin

Mariages

DERVAU Laurent & ESTRADÉ Mireille	26 juin
GLON Corentin & VATUS Audrey	11 juillet
HALTER Franck & SCHAEFFNER Anne	10 août
DENISE Charles & GAUVIN Clémence	4 sept.
DEMONCAY Frédéric & BERTRAND Florence	5 sept.
MARÉCHAL Nicolas & FAVREAU Elvire	12 sept.
LEITE DE ABREU Alexandre & MENARD Marie-Anne	19 sept.
MAGGI Mathieu & PIED Karine	19 sept.
LOIZEAU Christian & DUVERT Valérie	26 sept.

Décès

Décédé(e) le	Décès
02/01/2009	NITRE Jacqueline, née BERTEL
08/01/2009	LUSSIEZ Patrick
24/01/2009	CLÉMENT Dolorès, née SALAS-PEREZ
14/02/2009	MORGAND Andrée, née CAILLAUD
02/03/2009	BOUCARD Jean
07/05/2009	MELLONE Mario
18/05/2009	GIRAUDEAU Marie-Thérèse, née QUINIOU
14/06/2009	HERICHER Rolande
24/06/2009	COUILLAUD Ginette, née ZÉLY
10/07/2009	BONNEAU Monique, née AVERTY

Décès

Décédé(e) le	Décès
31/07/2009	AUBRY Kévin
02/08/2009	MATHURIN René
11/08/2009	ORGERON Christian
12/09/2009	HERVOUET Clément
20/09/2009	GROPPI Claudius
22/12/2009	AUDIAT Aline, née HÉRAUDEAU
24/12/2009	GARCIA Jean-Michel
25/12/2009	PLANCHARD May, née ZAKI
29/12/2009	MARTEL François

■ Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18
Urgences médicales	15
Gendarmerie St Martin	05 46 09 21 17
Centre anti poison Bordeaux	05 56 96 40 80
Société nationale de sauvetage en mer	05 46 45 41 87
Dépannage E.D.F.	08 10 17 60 00
Dépannage SAUR	05 46 44 29 11

NUMÉROS PRATIQUES

Bureau du Port	05 46 09 67 66
Office du Tourisme	05 46 09 60 38

SANTÉ

MÉDECINS

Dr DAUTHY Alain	05 46 09 60 34
Cabinet Dr SAINTE LUCE Sylvain et Dr PIERRA Bénédicte	05 46 09 61 62
Dr VIDOUTA Mc EWEN Katia	05 46 00 93 24
Dr PRIEUR Sandra (Homéopathe)	05 46 01 39 89

INFIRMIÈRES

Cabinet BETTIO – BOUGER – CONSTANCIN 05 46 09 60 63

DENTISTES

Cabinet PRUD'HON – PRULHO – FUSTIER 05 46 09 55 56

KINÉSITHÉRAPEUTES/OSTÉOPATHES

PORTAL François	05 46 09 62 72
FORNEY Patrice - SOLBÈS Martine	05 46 00 68 62
BONNAUD Vanessa	05 46 01 32 63
GIBOUT Olivier (Ostéopathe)	05 46 09 05 35
PRIEUR Guillaume (Ostéopathe)	05 46 01 44 82

PÉDICURES/PODOLOGUES

TASSIN Jean-Louis	05 46 09 50 36
GUILBAUD Gisèle	05 46 35 19 72

PSYCHOLOGUE

RIBOULET Isabelle 05 46 00 48 22

VÉTÉRINAIRES

Clinique BREUILH – POITTE – DOMMANGET 05 46 09 54 31

■ Le parking des voitures

Pour quelques semaines estivales, nous devons faire en sorte que le maximum de personnes puissent avoir l'opportunité de stationner temporairement.

Durant la saison estivale, les parkings redeviennent payants selon les tarifs et modalités habituels du 1er avril au 30 septembre.

Cette année, deux parkings seront payants pour la période du 1er juillet au 31 août de 9h à 13h et de 15h à 19h.

Parking de la Sauzaie : Parking Ste Catherine :

1h : gratuit	2h : gratuit
2h : 1 €	2h30 : 1 €
3h - 2 €	3h - 2 €
4h - 3 €	4h - 3 €
5h - 4 €	5h - 4 €

Quai de Sénac, 5 places seront réservées pour l'avitaillement des bateaux (maximum 30 mn) et 5 autres payantes de 9h à 20h (maximum 2h).

■ Lampadaires défectueux ? Merci de nous le signaler



De temps à autre, près de chez vous, un lampadaire ne fonctionne plus ou s'allume et s'éteint par intermittence. N'hésitez pas à prévenir, dans les meilleurs délais, les services de la mairie pour une intervention rapide.

Pour faciliter celle-ci, indiquez la référence du lampadaire affichée sur le poteau. Elle est composée de deux lettres suivies de chiffres.

Nous vous remercions de votre démarche citoyenne pour le bien de tous.

Fêtes et Animations 2010*

DATES	FÊTES - ANIMATIONS	LIEUX
MAI 2010		
8 mai	Commémoration de l'armistice avec le 519° régiment du Train en nocturne, feu d'artifice pyromusical, Bal.	Port (21h30)
15 mai	Nuit des Musées (entrée gratuite)	Maison du Platin
20 mai	Goûter de Printemps des aînés	Base Nautique
22 mai	Dégustation d'huîtres animée par l'Harmonie Municipale	Le Port
29-30 mai	Fête du Nautisme	Le Port
JUIN 2010		
5 juin	Spectacle "Ombre de nuit" (Son et lumières)	Le Port (22h30 - 23h30)
6 juin	Concert des Harmonies de l'Île de Ré	Eglise Ste Catherine
18 juin	70° anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940	18h30
19 juin	Récital de la chorale « Chorus 17 »	Eglise Ste Catherine (21h)
20 juin	Fête de la Musique : Récital de la chorale « Les Hautes Raizes » Concert de l'Harmonie Municipale	Le Port (16h) Le Port (17h)
26 juin	Fête de fin d'année de l'École Publique	
27 juin	Fête de fin d'année de l'École Sainte Catherine	Espace Bel Air
JUILLET 2010		
5-9 juillet	Festival International de guitare	Salle des Fêtes
14 juillet	Fête nationale, Retraite aux flambeaux, Feu Pyromusical et Bal	Le Port
16 juillet	Don du sang par l'E.S.F. (9h-12h30)	Base Nautique
16 juillet	Concert de l'Harmonie Municipale	Le Marché (20h30)
18 juillet	Journée des peintres	
20-29 juillet	Festival de « Musique en Ré »	
22 juillet	Journée « Braderie Commerciale »	Le Port et Le Cours
24 juillet	Repas des Associations	Le Port (19h30)
25 juillet	Concert de l'Harmonie Municipale	Le Port (20h30)
27 juillet	Concert exceptionnel de violons avec la participation de M. FONTANAROSA : Danses Hongroises de Brahms	Le Port (21h)
AOÛT 2010		
6 août	Repas animé par les commerçants du Marché à 19 h 30	Le Marché
8 août	Fêtes de la St Laurent : « Le petit prince » de Saint-Exupéry (spectacle Son-Lumières et pyrotechnie)	Le Port (21h30)
13 août	Don du sang par l'E.S.F. (9h-12h30)	Base Nautique
17 août	Concert de l'Harmonie Municipale	Le Port (20h30)
19 août	Journée « Braderie Commerciale »	Le Port et Le Cours
SEPTEMBRE 2010		
5 septembre	A.G. de la Confrérie du Brûlot Charentais	Base nautique
11-12 septembre	Tournoi d'Ultimate	Plage et Espace Bel Air
18-19 septembre	Journées du Patrimoine	
18-19 septembre	Rencontres de Skate de l'Île de Ré	Espace Bel Air

* Un programme plus détaillé sera communiqué et distribué très prochainement et disponible dans tous les commerces et les lieux recevant le public.

